

---

MARRAKECH – GAC : discussion des procédures pour des séries ultérieures en matière de nouveaux gTLD  
Lundi 24 juin 2019 – 15h15 à 16h15 WET  
ICANN65 | Marrakech, Maroc

PRÉSIDENTE MANAIL ISMAIL : Bien. Nous allons commencer à prendre place dans la salle ; nous allons commencer d’ici une petite minute.

Merci à tous et veuillez nous excuser de ce petit retard. Soyez les bienvenus à notre discussion sur les procédures ultérieures. Nous avons avec nous les coprésidents du groupe de travail sur les procédures ultérieures ainsi que d’autres collègues de l’organisation ICANN qui vont nous parler de cette thématique sur laquelle ils travaillent en préparation des résultats des procédures ultérieures.

Pour ne pas perdre trop de temps, je vais céder la parole à Luisa qui va nous présenter cette question. Et ce groupe avance très vite et a même créé un groupe focal sur cette question.

LUISA PAEZ : Merci Manal. J’espère que vous avez tous eu le temps de prendre une café ou un petit thé. On va se concentrer sur la séance plénière du GAC sur le PDP relatif aux procédures ultérieures. Nous avons une présentation PowerPoint pour pouvoir suivre

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

mais être termes d'organisation pour cette réunion, nous avons les deux coprésidents du PDP de l'ICANN qui vont nous donner un aperçu rapide de l'état d'avancée du PDP, du calendrier, puis je vais donner la parole à Cyrus de l'organisation ICANN qui va vous présenter un document d'informations qui parle des hypothèses pour se préparer à une nouvelle série de nouveaux gTLD. Et il a été à la tête de ce document avec différentes parties prenantes de la communauté, donc nous l'avons invité pour qu'il fasse cette présentation au GAC. Il est à votre disposition si vous avez des questions. Et nous allons nous concentrer un petit peu sur ce qui pourrait présenter un intérêt pour le GAC et pour ce qui concerne les étapes à suivre.

Sans plus attendre, je vais céder la parole à Jeff et à Cheryl ici présents. Merci d'être venus.

JEFF NEUMAN :

Merci de nous avoir de nouveau invités aujourd'hui. Je ne sais pas cela fait depuis combien de temps maintenant qu'on assiste à vos réunions mais on est toujours très heureux de pouvoir venir faire des présentations et de faire rapport devant les gouvernements sur nos réflexions quant aux nouveaux gTLD.

Donc même si nous sommes ici en tant que coprésidents du groupe de travail sur les procédures ultérieures, il y a des efforts

conjoints très différents qui se réunissent ici et qui concernent les nouveaux gTLD. Il y a les efforts de l'organisation ICANN qui ne sont pas les mêmes que ceux qui PDP, ceux du PDP en l'état actuel des choses ne rejoignent pas ceux de l'organisation ICANN même s'ils peuvent se recouper ou sont liés d'une certaine manière. Donc Cheryl et moi-même allons vous parler du PDP. On va passer à la diapositive suivante s'il vous plaît... une autre. La voici.

Donc pour récapituler brièvement les choses, vous l'aurez entendu une fois et encore ce petit rappel mais je vous le rappellerai, la GNSO a fait des recommandations en 2007 qui ont été approuvées en 2008 par le Conseil d'Administration et sont devenues politiques consensuelles, à savoir que nous allions avoir une introduction durable pour les nouveaux gTLD. La première incarnation de cela, cela a été la série 2012 pour les nouveaux gTLD. Et après le lancement de cette série, et une fois que la mise en œuvre était déjà lancée, en 2015-2016, ce groupe de travail a reçu la responsabilité de revoir le programme pour 2016 et faire des recommandations pour voir s'il y avait des changements à apporter pour pouvoir suivre la politique de la GNSO pour introduire des procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD.

Le PDP que Cheryl et moi-même sommes en train de diriger, cela n'a pas à voir avec les mécanismes de protection des droits mais couvre plus de 60 thématiques que nous avons divisées en cinq pistes de travail différentes avec la piste de travail numéro cinq – vous allez en entendre parler plus tard dans la semaine, le mercredi me semble-t-il – et a à voir avec la protection des noms géographiques au premier niveau. Donc aujourd'hui, on ne va pas parler de cela, on va en parler mercredi. Mais toutes les autres questions, elles tombent dans notre PDP et c'est ce qu'on a intitulé pistes de travail un à quatre, donc candidatures, que faites-vous lorsqu'il y a plusieurs candidatures pour une même chaîne, soutien aux candidats ou comment mieux communiquer et sensibiliser pour présenter les candidatures.

Donc ce groupe a énormément travaillé en commençant donc je vous le disais en 2016. Et en juillet 2018, nous avons émis un rapport initial avec une période de commentaires publics qui s'est finalisée en septembre de l'année dernière. Et il y a eu un certain nombre de thématiques qui, après coup, après avoir publié cela, nous avons pris conscience que nous ne les avons pas couvertes autant que nécessaire. Donc nous avons élaboré un rapport supplémentaire qui couvrait cinq thématiques supplémentaires. Et nous avons donc publié ce rapport

---

supplémentaire à la fin 2017 et avons reçu des commentaires là-dessus.

De plus, la piste de travail numéro cinq a élaboré son propre rapport au début de l'année – d'ailleurs, c'est je crois la fin de l'année dernière – avec des commentaires au début de l'année. Et la piste de travail numéro cinq a déjà pris en compte ces commentaires et a intégré ces commentaires dans ses travaux. Donc ce qu'on fait maintenant au niveau du groupe de travail, c'est se réunir après avoir révisé tous les commentaires publics pour essayer d'élaborer des recommandations finales que nous allons ensuite présenter au conseil de la GNSO et enfin, au Conseil d'Administration de l'ICANN. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Vous voyez ici un calendrier qui concernait uniquement notre groupe de travail qui inclut les pistes de travail un à quatre plus la piste de travail numéro cinq qui concerne les noms géographiques. Et il y a un aspect supplémentaire à cela. Cela doit se finir à la fin du troisième semestre 2019. Toutefois, nous pensons que nous allons ouvrir une période de commentaires publics sur de nouvelles idées qui ont surgi depuis les commentaires qui ont été soumis. Donc il est fort probable que ce PDP va se finaliser à la fin de cette année, donc à la fin du quatrième semestre 2019. Donc nous allons réactualiser cette

diapositive pour que tout le monde y ait accès et on va s'assurer d'actualiser les dates. Donc je répète, la fin du quatrième semestre 2019 qui correspond à la fin de l'exercice fiscal de l'ICANN, décembre 2019.

Donc avant de céder la parole à Cyrus, je voulais vous faire un petit historique, vous donner un peu le contexte, pour vous expliquer pourquoi l'organisation ICANN s'est lancée dans cet exercice. Pour certains d'entre vous qui travaillez à l'ICANN depuis des décennies, vous vous souviendrez qu'à l'origine, lorsque la GNSO a approuvé ces politiques en 2007, si on remonte le temps, vous vous souviendrez que l'organisation ICANN avait fait un travail préparatoire en préparant depuis l'exercice fiscale 2005-2006. En d'autres termes, l'ICANN a dû commencer un processus budgétaire pour avoir une nouvelle série quelques années avant même que cette politique soit finalisée. Pourquoi est-ce que l'ICANN a fait cela ? Parce qu'à l'époque, l'ICANN pensait lancer une série en 2009. Et cela, c'est trois ans après avoir commencé la budgétisation. On s'est tous que cela ne s'est pas avéré un grand succès en 2009 mais on a attendu 2012. Mais en fin de compte, l'ICANN s'est rendue compte qu'il fallait allouer des ressources, réserver des gens pour travailler sur ce genre d'activités et donc il fallait commencer à planifier tout cela, bien à l'avance, bien avant que

la politique soit finalisée. De la même manière, vous vous serez rendu compte qu'il y a le document d'hypothèses de l'ICANN qui a été distribué et c'est Cyrus qui va nous parler de ce document. D'ailleurs, je lui cède la parole.

CYRUS NAMAZI :

Merci beaucoup Jeff. Bonjour à tous très chers collègues du GAC. Je dois vous dire que je suis très heureux d'être ici et de ne pas parler de la question de la libération des codes des pays à deux caractères.

Comme Jeff l'a dit, l'objectif ici, c'est de partager avec vous certaines de nos réflexions préliminaires qui nous ont amenés à élaborer quelques hypothèses, hypothèses préliminaires. Et je le dis pour faire une différence entre le travail au niveau politique qui vient du GAC et d'autres ; nous, on se concentre sur la mise en œuvre de ces services. Et pourquoi est-ce qu'on a commencé à se pencher là-dessus avant même que le PDP soit finalisé ? C'est parce qu'il s'agit d'un service très complexe et qu'il va falloir planifier et mettre en œuvre sur plusieurs années.

Donc notre objectif ici, c'est d'essayer de se préparer pour être prêts et, dans la mesure du possible, avancer en parallèle avec l'effort de PDP, avec les autres parties de la communauté et pour tout ce qui a trait aux procédures ultérieures. Il y a l'avis

du GAC qui est à prendre en considération et il y a toute une série d'autres variantes qu'il faut prendre en considération pour se préparer, de sorte que le moment venu, lorsque le Conseil d'Administration donne son feu vert pour la mise en œuvre, on puisse activer l'exécution de cela. Voilà pour ce qui est du contexte et de l'historique.

Depuis le début de l'année calendaire, on a parlé des faits saillants, des révisions qui sont importantes pour la mise en œuvre de la prochaine série de nouveaux gTLD. Et pour ce faire, l'un des exercices que l'organisation a entrepris a consisté à se concentrer sur des hypothèses préliminaires dont je vous ai parlé auparavant pour nous aider dans ce processus de planification. Pourquoi on a mis en place ces hypothèses ? Parce que nous avons des informations incomplètes. Certaines révisions sont encore en cours d'examen. Donc du point de vue du groupe de travail sur l'EPDP, nous nous attendons à ce que tout cela soit fini d'ici la fin de cette année calendaire pour commencer un travail de préparation afin, je vous le disais, d'être prêts pour planifier la mise en œuvre de la série ultérieure. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'un effort sur plusieurs années. Ce n'est pas de quelque chose de simple, à savoir que le Conseil d'Administration va donner son feu vert et ensuite, en quelques semaines, en quelques mois, cela doit être mis en



œuvre ; non, pas du tout, c'est sur plusieurs années. Donc tous ceux qui sont assis ici à côté de moi à l'exception de notre CFO, Xavier qui n'a pas pu assister à cette réunion, j'ai demandé à tous les membres de notre équipe d'être ici présents parce que ce programme, une fois qu'il entre dans sa phase d'exécution et de planification, implique la participation de toutes les parties prenantes de l'organisation et au-delà même pour avoir un plan complet à mettre en œuvre.

Avant de céder la parole à ma collègue Trang, j'aimerais faire une présentation très brève des personnes qui m'accompagnent. Ashwin Rangan, au bout de la table Karen Lentz, notre gourou de la politique, Christine est chargée de toutes les opérations donc c'est elle qui va être à la tête des opérations de ce programme, et ensuite sur ma gauche, Trang qui est directrice de projet pour les procédures ultérieures. Donc une partie de ce qu'on fait, c'est rassembler les hypothèses. On partage avec vous un résumé – je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de le voir – et on s'engage dans une discussion avec une partie de la communauté, y compris le GAC, pour savoir quel est votre point de vue et débattre de la validité de certaines de ces hypothèses pour être sûrs que de votre point de vue, on est sur la bonne voie. Une fois qu'on reçoit votre contribution, votre commentaire, on le prendra en considération, on va peaufiner

nos hypothèses, on va vous les soumettre et notre plan finalement, c'est de transmettre ces hypothèses au Conseil d'Administration et on espère que le Conseil d'Administration va nous autoriser à mettre en place un plan final. Donc j'aimerais qu'on se concentre sur ces hypothèses. On n'est pas là pour débattre pour savoir s'il devrait y avoir ou pas une autre série de gTLD parce que cela ne fait pas l'objet de notre discussion. On va se concentrer uniquement sur ces hypothèses.

Donc sans plus attendre, je vais maintenant céder la parole à ma collègue Trang qui va nous présenter ces hypothèses. Donc permettez-nous de vous présenter ces diapositives, cela ne va pas prendre beaucoup de temps et ensuite, on réserve suffisamment de temps pour une séance de questions et réponses.

TRANG NGUYEN :

Je travaille à l'organisation ICANN. Avant de commencer à parler des hypothèses, je voulais insister sur un certain nombre de points qu'a mentionnés Cyrus.

D'abord, ces hypothèses une fois encore, ce sont des hypothèses en termes de plan opérationnel, il ne s'agit pas de politiques. Les politiques ont fait l'objet de discussions du groupe de travail sur le PDP que mène Cheryl. Donc certaines de ces hypothèses

---

peuvent être relevées de PDP mais il s'agit d'hypothèses de travail en l'état actuel des choses; cela veut dire qu'elles peuvent changer et vont changer certainement en fonction des résultats du PDP ou des contributions de la communauté à mesure qu'on les reçoit.

Puis-je vous demander de projeter la diapositive suivante s'il vous plaît ? Merci.

Nous avons documenté 33 hypothèses qui sont classées en huit groupes.

Le premier groupe d'hypothèses a à voir avec le calendrier pour la prochaine période de candidature. Les deux hypothèses ici sont les suivantes.

La première, c'est que la finalisation des travaux du groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures ultérieures, on va dépendre de cela pour l'ouverture de la période de candidature.

Deuxième hypothèse qui a à voir avec le fait que la mise en œuvre de la politique, tout cela sera défini et finalisé avant l'ouverture de la prochaine période. Lors de la dernière série dans le guide de candidature, cela a été finalisé et approuvé mais ne contenait pas forcément toutes les informations nécessaires, donc il y a beaucoup d'activités qui ont eu lieu après l'ouverture de la période de candidature pour continuer à

---

définir les procédures et processus, donc une hypothèses qui consiste à dire qu'il ne faut pas que cela se reproduise et qu'il y a des activités à mettre en œuvre avant l'ouverture de cette période de candidature.

Deuxième catégorie d'hypothèses qui ont à voir avec les volumes attendus de candidatures et le temps de traitement. Pour ce qui concerne les volumes, l'hypothèse est la suivante. Le volume de candidatures pour la série à venir ressemblera à la dernière série, c'est-à-dire 2 000 candidatures. Et ce volume va décroître pour les séries ultérieures et il n'y aura pas de changement par rapport au rythme de 1 000 TLD par an. Donc voilà le nombre de candidatures qu'on a reçues pour la dernière série, donc c'est l'hypothèse pour la prochaine.

En termes de temps de traitement, il y aura une candidature par an qui va durer trois mois et une priorité sera donnée au traitement de candidatures en séquence. Donc on pense qu'on va continuer à utiliser le même mécanisme qu'auparavant. Merci, diapositive suivante.

Troisième catégorie d'hypothèses qui ont à voir avec la mise en œuvre de politiques, on s'attend à ce que le groupe de travail sur le PDP propose des changements, voire de nouvelles recommandations politiques pour des orientations politiques. Donc on ne refait pas simplement la série de 2012, on va mettre

---

en œuvre de nouveaux changements. Et parce qu'il y aura des nouveaux changements à mettre en œuvre, on prévoit que les matériaux de mise en œuvre de politiques seront élaborés et développés en consultation avec la communauté et que le travail de mise en œuvre de la politique donnera lieu à des informations très détaillées qui devront aller au-delà du niveau de détail du guide de candidature de 2012. Donc je vous l'ai dit, lorsque ce guide de candidature a été approuvé, il ne contenait pas un niveau de détail aussi élevé que nécessaire. Donc pour pouvoir détailler toutes les procédures et tous les processus nécessaires, il faut détailler davantage dans le guide de candidature. Donc tous ces matériaux seront élaborés si nous ouvrons une prochaine période de candidature. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Quatrième groupe d'hypothèses qui ont à voir avec la prédisposition opérationnelle. Il s'agit pour nous d'améliorer les choses dans la mesure du possible par rapport à la dernière série, mais il y a beaucoup de choses à revoir. L'infrastructure à revoir, cela inclut les gens, les processus, les procédures. Et à mesure qu'on ré-établit cette nouvelle structure, cela sera fait pour une introduction à long terme des nouveaux gTLD et non pas seulement pour cette série. Donc cette nouvelle

infrastructure sera mise en œuvre avant l'ouverture de la nouvelle série. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Cette nouvelle catégorie a à avoir avec les systèmes et outils qui sont importants en termes d'infrastructure opérationnelle qu'on va mettre en place. Il y a plusieurs hypothèses dans cette catégorie et cela couvre deux diapositives. La première diapositive couvre un certain nombre d'hypothèses qui ont à voir avec le fait que des investissements technologiques seront faits et seront limités aux capacités nécessaires pour garantir la sécurité, la stabilité et la conformité des processus et communications. Les systèmes et les outils seront conçus en fonction des conditions requises, donc on ne va pas travailler dans le vide. Cela se basera sur notre compréhension des besoins en termes de processus et procédures. Des tests également auront lieu avant l'ouverture de la prochaine série. Les systèmes et outils développés seront finalisés avant l'ouverture de la prochaine période de candidature. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Il s'agit de la continuité de la diapositive précédente, systèmes et outils. On se concentrera sur l'efficacité des programmes. Et comme je vous l'ai dit, les matériaux actuels qui existent font que les systèmes et outils seront améliorés dans la mesure du possible. Tous les nouveaux systèmes, matériaux et outils seront

---

développés autour d'une ou trois plateformes Oracle, Alfresco et [inaudibles]. Et dernière hypothèse sur cette diapositive, c'est le développement d'une expertise qui sera une priorité pour nous. Et on essayera de sous-traiter le moins possible.

Merci à tous. Catégorie suivante d'hypothèses qui ont à voir avec les processus opérationnels. Il y a trois hypothèses ici. Et d'une manière générale, il s'agit de dire que les processus opérationnels bien définis sont critiques pour une bonne opération et mise en œuvre des programmes. La conception et documentation des processus de programme seront complétées avant l'ouverture de la prochaine série. Diapositive suivante s'il vous plaît.

La septième catégorie d'hypothèses a à voir avec les gens. Donc une planification de ressources proactive sera complétée afin d'avoir le personnel adéquat en place pour soutenir les opérations et programmes. Et le personnel de l'organisation ICANN sera utilisé pour mettre en œuvre les opérations, l'administration des programmes et la gestion des programmes, également des fonctions de candidature critiques qui seront mises en œuvre pour l'évaluation des candidatures. Et cela ne peut pas être effectué uniquement par l'organisation ICANN.

Comme certain d'entre vous le savent, pour l'exercice fiscal 2019, il n'y a pas d'allocation de ressources pour soutenir le

---

travail que nous allons faire en termes de planification de toutes ces activités, de tout ce dont je vous ai parlé ; donc il manque des fonds pour faire cela. Mais une partie de ce travail qu'on fait pour documenter ces hypothèses et faire participer la communauté pour qu'elle se joigne à nous, c'est pour informer la communauté et s'assurer qu'on obtiendra le financement pour soutenir tout le travail de planification dont on aura besoin. Pour soutenir les opérations de programmes, du nouveau personnel sera recruté en fonction des compétences et des connaissances pour les activités qui ne devraient pas excéder au moins 24 mois.

Et enfin, dernière diapositive. Cette dernière catégorie d'hypothèses a à voir avec les coûts. Le programme va continuer à fonctionner sur la base du recouvrement de fonds, c'est-à-dire qu'il sera financé par les frais de candidature qui sont recouverts. Il y aura un suivi de tous les coûts associés au développement d'activités pour soutenir notre préparation, la préparation du programme pour la prochaine série.

Vous voyez ici donc toutes les hypothèses que nous avons documentées et que nous voulions vous présenter. Je ne sais pas si c'est Luisa qui va se charger de la séance questions et réponses ?



gTLD

---

LUISA PAEZ : Oui, nous voulions saisir cette opportunité pour permettre aux membres du GAC de poser des questions. Je crois que Manal a fait circuler sur la liste de diffusion ce document pour que vous ayez le temps de l'analyser. C'est important. Je pense que ce document contient cinq pages, il n'est pas très long. Donc nous vous encourageons tous à le lire. Et le micro est maintenant ouvert si vous avez des questions à poser dans la salle.

Oui, le représentant de l'Iran, allez-y.

IRAN : Merci. J'ai eu l'occasion de participer à la réunion précédant celle-ci et pour moi, les choses sont beaucoup plus claires qu'avant en tout cas en ce qui concerne la mise en œuvre, hypothèses pour faciliter la bonne mise en œuvre en tirant parti de l'expérience tirée de la série précédente. Et je souhaite dire que le PDP n'interfère absolument pas avec celui-ci. Donc permettez-moi de vous féliciter, Cyrus et toute votre équipe, de nous avoir fourni d'excellentes informations.

J'ai deux petites questions. Une question qui a à voir avec un calendrier. Je voudrais savoir s'il y a un calendrier fixé pour les SO et AC – et là, je parle en particulier du GAC – savoir si on a une date butoir pour répondre. Vous savez qu'en général, le GAC est plus actif lorsqu'il siège, lorsqu'il est en session, et est moins

actif lorsqu'il est en période intersessionnelle. Donc on aimerait réagir à cela.

L'autre question : on doit être très prudents par rapport aux références qui sont faites aux budgets, budget de réserve, budget devant être utilisé, etc. Et ensuite, la question. Si vous voulez utiliser le fonds de réserve, le fonds de réserve n'est pas réservé à cela, il est alloué aux situations qui n'ont pas été prévues, donc il ne s'agit pas de permettre des candidatures multiples. Donc il faut s'assurer que des dispositions soient prises, il faut s'assurer qu'on y a réfléchi.

Mais en tout cas, je vous remercie de votre travail, j'en suis très satisfait et maintenant les choses dans mon esprit sont beaucoup plus claires et cela facilite, j'en suis sûr, la mise en œuvre. En tout cas, les objectifs pour cette deuxième série sont beaucoup plus clairs. Merci.

CYRUS NAMAZI :

Merci beaucoup Kavouss. Alors pour répondre à votre première question excellente du reste par rapport au calendrier et date butoir pour recevoir les contributions de la communauté, c'est fin août au plus tard. Pourquoi? Parce que le Conseil d'Administration de l'ICANN a prévu un atelier à la mi-septembre me semble-t-il et on aimerait avoir tous les

---

commentaires et contributions pour les soumettre au Conseil d'Administration.

Par rapport à ce que vous avez dit sur le budget, je voulais insister sur le fait que tout ce qui a à voir avec les aspects financiers de ce programme sera présenté au comité financier du Conseil d'Administration pour approbation pour qu'il y ait un équilibre des pouvoirs dans l'organisation elle-même. Merci.

LUISA PAEZ :

Je voudrais me faire l'écho du message du représentant de l'Iran pour vous remercier de ce travail qui a été fait pour développer et pour élaborer ces hypothèses préliminaires. Nous en prenons note sachant que les commentaires des gouvernements sont les bienvenus, au plus tard jusqu'au mois d'août.

Je vois s'il y a d'autres questions... Oui, s'il vous plaît.

CTU :

Bonjour, Nigel Cassimire de l'Union des télécommunications de Caraïbes. J'ai deux questions.

Première question par rapport à l'hypothèse concernant le nombre supposé ou le nombre estimé de candidats. Ma première question est la suivante. Y a-t-il des réflexions par

---

rapport à la possibilité de limiter le nombre de candidatures qui pourront être présentées ? Première question.

Et deuxième question, pour ce qui est des aspects financiers de cette série, il a été dit qu'on part du principe de recouvrement des coûts. Alors est-ce qu'on vise à recouvrer tous les coûts liés aux frais ? L'Union des télécommunications des Caraïbes n'a pas réussi à présenter de candidature à cause des coûts. Alors est-ce que vous avez réfléchi à baisser les frais ? Et ma question est la suivant : est-ce que les fonds venant des recettes de la mise aux enchères seront utilisés pour baisser les coûts des frais de candidature ?

JEFF NEUMAN :

Merci beaucoup. Je peux répondre à votre première question pour ce qui est d'une limite au nombre de candidatures. Pour ce qui est des aspects concernant les recettes de la mise aux enchères, je ne suis pas capable de répondre à votre question. Il y a des gens qui sont plus à même de le faire.

Pour ce qui est donc de la limitation du nombre de candidatures, le groupe de travail sur le PDP sur des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD s'est posé cette question et cela, depuis un certain nombre d'années. La plupart des membres du groupe et la plupart des gens qui ont apporté

---

leur contribution ne sont pas en faveur de limiter le nombre de candidatures, tout d’abord parce que à leurs yeux, il n’y aurait pas un moyen équitable d’imposer une telle limite et il n’y aurait pas de manière équitable non plus de faire respecter ce type de limitation.

Pour le moment, on parle d’un numéro absolu de candidatures ainsi que des candidatures de personnes, d’individus ou d’organisations. Toutes ces questions font l’objet de débats au sein de notre groupe. Nous sommes en train d’élaborer les recommandations finales mais d’après les discussions que nous avons eu jusqu’à maintenant, il n’y a pas beaucoup de soutien à cette possibilité de limiter le nombre de candidatures, que ce soit au niveau général ou au niveau d’une certaine catégorie de candidatures, que ce soit individuelles ou d’organisations.

Pour ce qui est des aspects financiers, je passe la parole à Cyrus.

CYRUS NAMAZI :

Merci Nigel de votre question, elle est très intéressante. Et je vais être très bref.

Pour ce qui est des sources de financement des différents objectifs pour développer ce programme, les activités de sensibilisation pour les régions faiblement desservies par exemple ou le soutien aux candidats pour pouvoir couvrir un

---

certaine partie des coûts de candidature, tout cela sera décidé par la communauté. Vous avez mentionné les recettes provenant des enchères ; il y a actuellement un groupe de travail qui se penche sur cette question pour savoir comment les fonds provenant des enchères devraient être attribués.

Pour ce qui est des sources de financement pour ce programme, recouvrement de coûts, cela veut dire que le programme doit s'autofinancer. La question, c'est qu'au départ, il faut payer pour ce programme avant de pouvoir recouvrer les fonds. Il y a plusieurs possibilités. Une possibilité est d'emprunter des fonds qui restent des candidatures de la série précédente pour les réinvestir dans cette nouvelle série ; une autre possibilité, c'est d'emprunter l'argent au fonds provenant des enchères. Voilà les différentes discussions qui sont en cours au niveau du Conseil d'Administration, au niveau des groupes de travail. Je pense que pour la fin de l'année prochaine, cette question devrait être résolue.

JEFF NEUMAN :

Je vais faire une correction au niveau de la transcription. Les transcriptions disent qu'il y a eu beaucoup de soutien pour que l'on limite les candidatures. Je veux réitérer qu'il n'y a pas eu de soutien à la limitation de candidatures.

---

Je voudrais dire également que les discussions qui ont eu lieu au sein des groupes de travail par rapport aux initiatives de sensibilisation sont importantes car nous essayons de voir quelles pourraient être les recommandations que nous pourrions adresser à l'ICANN en termes de campagne de sensibilisation ou programme de soutien aux candidatures pour aider les pays qui se trouvent dans des régions faiblement desservies. Il s'agit non seulement d'un soutien au niveau financier parce que nous savons que les frais ont été élevés mais aussi d'autres formes de soutien, à savoir un soutien technique, un soutien au niveau du Conseil, juridique, etc.

Voilà donc des sujets sur lesquels nous nous penchons en ce moment au niveau du groupe de travail.

LUISA PAEZ :

Merci beaucoup Jeff. Pour ce qui est de ce que vous venez de dire, nous en avons un peu parlé lorsque nous avons eu la réunion du groupe de travail sur les régions faiblement desservies. Il y a des membres du groupe qui ont soulevé cette question, à savoir d'autres types de soutien. Donc j'encourage les membres provenant des régions faiblement desservies à participer à ces discussions pour contribuer pour apporter les éléments qui pourraient aider à préparer ce type d'initiatives. Merci.

gTLD

FR

---

Y a-t-il d'autres commentaires ? Oui, s'il vous plaît.

IRAN :

Je voudrais compléter ce que Nigel vient de dire.

D'après mon expérience, vous pouvez avoir beaucoup de politiques mais le problème est de savoir comment mettre en œuvre les politiques. C'est cela qui est difficile. Dans l'UIT, nous avons des politiques et nous essayons de résoudre parfois des problèmes qui sont impossibles. Il n'y a pas d'accès équitable ; cela veut dire qu'aucune candidature ne devrait être rejetée. Mais c'est impossible d'avoir un accès équitable parce qu'on ne peut pas forcer les gens à faire quelque chose. Et je pense que c'est une position par rapport à laquelle il faut être très prudents. Et ensuite, le fait d'emprunter de l'argent des différents fonds qui existent, il faut être prudent là-dessus. Mais le fait d'avoir des politiques est important mais c'est encore plus important de savoir comment mettre en place ces politiques. Merci.

LUISA PAEZ :

Merci beaucoup de ce commentaire.



---

Je vais maintenant passer au point suivant de notre ordre du jour. Je regarde Cyrus, Jeff ou Cheryl, s'ils veulent faire des remarques finales.

CYRUS NAMAZI :

Je voulais remercier les membres du GAC, madame la Présidente, Luisa, de nous avoir accordé cette occasion d'échanger avec vous. Cela a été important je suis sûr pour nous et j'espère que pour vous aussi. Il est important que vous puissiez diffuser ces informations auprès de vos gouvernements et que vous nous aidiez à peaufiner toutes ces hypothèses. Merci beaucoup.

JEFF NEUMAN :

Je me fais l'écho de ce qu'a dit Cyrus, merci beaucoup de nous accueillir ici et d'avoir ces réunions avec nous. Nous espérons pouvoir poursuivre nos échanges avec les membres du GAC et nous espérons également avec des nouvelles par rapport à ce nouveau groupe focal du GAC. Je serai prêt à travailler avec ce groupe une fois qu'il sera créé. Merci beaucoup.

LUISA PAEZ :

Au nom du GAC, nous vous remercions de votre temps et de ces présentations que vous avez faites. Et notamment, je tiens à

remercier les coprésidents de ce groupe pour leur travail ardu pour arriver aux résultats que nous avons pu voir. Nous arrivons à la fin de cette séance. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

LUISA PAEZ :

Je regarde ici la diapositive. Nous passons à la diapositive suivante. Très bien.

Après avoir eu la possibilité de discuter avec les coprésidents du groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD et avec l'équipe de l'ICANN sur la mise en œuvre des ces politiques, je vous invite maintenant à voir quels sont les efforts qui sont menés au niveau du GAC. Je vais vous donner un aperçu du dernier avis du GAC qui porte sur cette question, à savoir les procédures pour des séries ultérieures de gTLD.

Vous vous souviendrez qu'à la réunion de Kobe, nous avons parlé de cela dans notre communiqué dans la section de suivi. Je vais lire : « Le GAC rappelle son avis du communiqué de l'ICANN65 à Helsinki qui demande à ce que la délégation de nouveaux gTLD tienne compte de toutes les révisions pertinentes qui sont en cours. Le GAC conseille au Conseil

d'Administration de considérer ces résultats avant de procéder à l'ouverture d'une nouvelle série. » Voilà donc l'avis que nous avons donné à Kobe, notamment pour ce qui est de la révision CCT. Il y a eu un avis spécifique à Kobe concernant cette révision CCT. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Ici, j'aimerais rafraîchir un petit peu votre mémoire pour ce qui est de l'avis du GAC d'Helsinki de 2016. Il s'agit d'un avis du GAC très important qui se concentrait sur les futures politiques et procédures en matière de nouveaux gTLD, les conditions nécessaires pour évaluer les coûts et les bénéfices et l'examen du cadre administratif et des différents aspects opérationnels.

Nous avons ici la raison d'être, les fondements. Tous ces documents sont à votre disposition sur le site web du GAC. Je vous invite donc à entrer sur le site du GAC où vous trouverez beaucoup plus de ressources par rapport à cette problématique. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Nous allons maintenant voir quelles étaient les préoccupations exprimées par les gouvernements et les différents membres du GAC concernant les procédures pour des séries ultérieures de gTLD. À Kobe, les membres ont été d'accord pour créer un tableau de bord préliminaire avec les membres de l'organisation ICANN pour essayer de suivre les différents avis du GAC et voir de quelle manière ils sont en rapport avec les différentes

---

discussions qui ont lieu au sein des groupes de travail PDP. Parfois, il est difficile pour les gouvernements de participer aux différents PDP. Il y a beaucoup de travail intersession. Donc ce tableau de bord est un point d'entrée pour nous aider à établir les priorités de notre travail. Il y a donc un tableau de bord préliminaire qui est disponible sur le site web du GAC. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Ensuite, pour ce qui est des prochains pas, à Kobe, il a été décidé de créer un groupe focal qui serait chargé d'analyser ce tableau de bord préliminaire pour établir des priorités par rapport au travail du GAC et organiser nos efforts en interne. Il y a eu un appel à candidature aux membres du GAC intéressés à rejoindre le groupe. Cet appel à candidature a été envoyé par courriel. Aujourd'hui, nous avons reçu certaines candidatures de membres intéressés qui souhaiteraient rejoindre ce groupe de travail ; c'est une bonne nouvelle. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Pour ce qui est du groupe focal du GAC, nous allons rencontrer les personnes qui ont manifesté leur intérêt. Cette réunion aura lieu demain à 15:15 à la salle diamant. Nous voulons réitérer que ce groupe focal du GAC est ouvert à tous. Il y aura une liste séparée créée pour que ce soit plus facile de travailler au niveau des discussions parce qu'on sait que sur une liste plus général, le

---

travail peut être plus difficile. Aujourd'hui, je ne me souviens pas exactement qui a confirmé sa participation. Je crois qu'il y a huit membres intéressés. Et donc quels sont les prochains pas ? L'idée, c'est que le groupe focal se réunisse demain pour examiner ce tableau de bord préliminaire. Il y aura ensuite une séance plénière où nous allons parler de ce tableau de bord et du groupe focal pour voir quelles seront les prochaines étapes. Et nous allons également examiner le document que l'organisation ICANN a partagé avec nous aujourd'hui.

Voilà un aperçu très rapide. Je vous encourage à chercher davantage d'informations sur le site web du GAC. Pour chaque séance, vous allez voir les documents d'informations qui sont associés où vous trouvez davantage d'informations. Bien entendu, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser. Nous aurons davantage d'informations une fois que cette réunion du groupe focal aura eu lieu.

Et je demande maintenant aux membres du GAC s'il y a des questions ou des commentaires. Oui, représentant de l'Iran s'il vous plaît.

IRAN :

Merci beaucoup de cette présentation.

---

Je pense que quand on cite l’avis d’Helsinki du GAC, il y avait une question qui avait été soulevée. Au paragraphe B de cet avis du GAC – et j’avais envoyé cette question à Manal – le groupe a des difficultés pour le comprendre. Et j’avais demandé à l’équipe de direction de se pencher sur cette question au paragraphe B pour fournir des clarifications par rapport à cette question. Cette réponse, nous ne l’avons pas encore reçue. Nous voulons donc avoir des clarifications par rapport au paragraphe B de l’avis d’Helsinki.

Moi, j’ai participé aux réunions du groupe qui ont lieu parfois à des horaires un peu insolites, à 2:00 UTC dans ma région, mais je pense qu’il faudrait compléter cette phrase en disant que le Conseil demande à ce que ce message soit transmis à la GNSO, etc. parce que le Conseil ne s’occupe pas des défaillances, etc., c’est le groupe. Le Conseil approuve le PDP. Si le PDP n’a pas pris en compte cette question, ce n’est pas très constructif de dire que le Conseil d’Administration doit prendre en compte toutes les questions qui ont été soulevées. Donc cela doit être fait avant.

Peut-être qu’en même temps, on devrait communiquer notre point de vue à la GNSO ou ajouter une phrase à l’avis du GAC en disant qu’on demande au Conseil d’Administration de transmettre ce message à la GNSO pour résoudre ces difficultés

---

dans la mesure du possible. Et tous les membres du GAC qui participent à ce processus PDP doivent aussi être conscients ou avoir à l'esprit les différents avis du GAC que l'on a communiqués. Cela est important. Nous devons donc poser cette question au groupe concerné et non pas à l'ICANN. Ce n'est pas donc au Conseil de s'occuper des défaillances, c'est au groupe de travail qu'il faut adresser notre question. Nous devrions peut-être reformuler cette question.

LUISA PAEZ :

Merci beaucoup. Juste pour clarifier un petit peu les choses, quand vous faites référence au communiqué d'Helsinki – Benedetta, est-ce que vous pouvez revenir un petit peu en arrière pour voir l'avis d'Helsinki pour être sûr qu'on parle de la même chose ? Donc vous voyez, c'est l'avis d'Helsinki de 2016 et vous faire référence au point B. C'est ça ?

IRAN :

Oui, paragraphe B de cet avis du GAC d'Helsinki.

LUISA PAEZ :

Donc une analyse indépendante et objective des coûts et des bénéfices devra être menée pour tirer des apprentissages des problèmes qu'il y a eus dans la série récente.

IRAN : On dit qu'il faut faire des analyses coûts-bénéfices mais il faudrait au moins suggérer un mécanisme. Dans d'autres avis du GAC, le Conseil d'Administration a demandé aux représentants du GAC : « Très bien, merci de nous avoir donné cet avis. Mais comment voulez-vous faire cela ? » Donc il faut également que nous suggérions une approche. Il ne suffit pas de dire des analyses coûts-bénéfices ; il faut savoir comment mettre en place ce type d'analyse, quelles sont nos propositions. Voilà la question.

LUISA PAEZ : Merci beaucoup. Je regarde Manal, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ? Merci beaucoup donc. Nous allons en tenir compte lors de nos discussions avec le groupe focal.

Je vois que c'est l'heure de finir mais avant de finir, j'aimerais vous parler très brièvement du tableau de bord préliminaire pour ceux qui ne l'ont pas encore vu. Est-ce qu'on pourrait le montrer ? Je vous demande une petite minute de plus pour vous montrer ceci.

Comme je l'ai dit, nous arrivons à la fin de notre séance. Mais je voulais tout juste vous montrer le tableau de bord auquel j'ai fait référence où vous allez voir différents domaines qui peuvent



---

intéresser le GAC. Ce tableau a été élaboré par le personnel de soutien au GAC et par le personnel de l'ICANN. Vous voyez qu'il y a un certain nombre de codes de couleurs pour les sauvegardes par exemple, les différents éléments qui sont regroupés dans ce tableau. Et les différentes couleurs vous permettent de voir lorsqu'il y a un accord général, par exemple tout ce qui est en vert montre que ce que l'on voit ici est conforme à d'autres avis du GAC. Il y a donc en jaune les priorités à moyen terme et les principales priorités sont marquées en rouge. L'idée, c'est d'essayer d'établir les priorités du travail du GAC. Le groupe focal va se réunir demain avec les membres du GAC qui ont manifesté leur intérêt à participer. Nous allons donc nous réunir demain et nous allons faire un point avec les membres du GAC en plénière mercredi.

Cela conclut notre séance. Merci beaucoup de votre attention.

PRÉSIDENTE MANAIL ISMAIL : Merci beaucoup Luisa. Je sais que vous avez consacré énormément d'efforts et de temps à ce travail. Merci à tous également. J'espère que vous allez participer activement à ce groupe focal et au PDP.

gTLD

**FR**

---

Permettez-moi maintenant de donner la parole à Feng, notre coprésident et président du groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels du GAC.

GUO FENG : Merci Manal. Nous passons à l'évolution des principes opérationnels du GAC.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**